

COMMUNIQUE DE PRESSE 18 juin 2024



REP Bâtiment : Ecominéro et Ecomaison se mobilisent en faveur du réemploi et lancent un appel à projets commun

Depuis la mise en place de la REP PMCB (responsabilité élargie du producteur des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment), Ecominéro, l'éco-organisme créé par et pour la filière minérale, en charge de mettre en place la filière de recyclage des déchets inertes du bâtiment (catégorie 1)* et Ecomaison, éco-organisme pour les déchets non inertes du bâtiment (catégorie 2)*, tous les deux agréés par l'Etat, proposent aux fabricants et distributeurs de matériaux de construction une offre globale pour répondre à leurs obligations de metteurs sur le marché. **Les deux éco-organismes vont aujourd'hui plus loin et lancent un appel à projets commun pour soutenir les actions de réemploi et de réutilisation des PMCB et leur donner une seconde vie sur les chantiers du bâtiment.**

Le réemploi et la réutilisation : une priorité pour atteindre un objectif ambitieux

La réutilisation est l'opération par laquelle des matériaux ou produits usagés sont utilisés de nouveau, et dans le cas du réemploi, ils sont réutilisés dans un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus. L'ADEME considère que moins de 1% des produits et matériaux de construction étaient réemployés ou réutilisés en 2021.

Afin de contribuer au changement d'échelle de ces pratiques, **Ecominéro et Ecomaison ont pour objectif d'atteindre 5% de produits et matériaux réemployés et réutilisés d'ici à 2028.**

En effet, les activités de réemploi et de réutilisation contribuent à l'allongement de la durée de vie des produits et s'inscrivent dans une logique d'économie circulaire.

Ensemble, soutenir la construction durable et circulaire

Accompagner les chantiers dans leurs ambitions de réemploi

Sur les chantiers, la coopération entre les maîtrises d'ouvrage (MOA), maîtrises d'œuvre (MOE), entreprises de travaux et acteurs du réemploi favorise les boucles d'économie circulaire. Cet appel à projets reflète la volonté des deux éco-organismes de soutenir aux plans logistique, technique et financier les opérations de déconstruction soignées et de mise en œuvre de produits et matériaux de construction du bâtiment issus du réemploi ou de la réutilisation, sur l'ensemble des gisements du gros œuvre et du second œuvre.

Cet appel à projets a pour vocation d'expérimenter, fiabiliser et diffuser de nouvelles pratiques de réemploi, connecter les chantiers entre eux et participer à la création de filières locales de réemploi.

« Pour Ecominéro, cet appel à projet commun met encore davantage en lumière notre ambition de développer le réemploi. Cette année, nous avons lancé 4 appels à projets pour soutenir et financer les chantiers et les professionnels du secteur. Nous sommes fiers de cette initiative commune, avec Ecomaison, pour proposer une nouvelle opportunité aux entreprises », **explique François Demeure Dit Latte, Directeur général d'Ecominéro.**

« Très engagé dans le développement des filières locales, Ecomaison souhaite profiter de cet appel à projets pour sensibiliser et encourager le don des produits et matériaux de construction du bâtiment déconstruits aux acteurs de l'économie locale, sociale et solidaire », **explique Denis Blanchard, Responsable de la filière Bâtiment chez Ecomaison.**

Un appel à projets ambitieux et ouvert à l'ensemble des acteurs

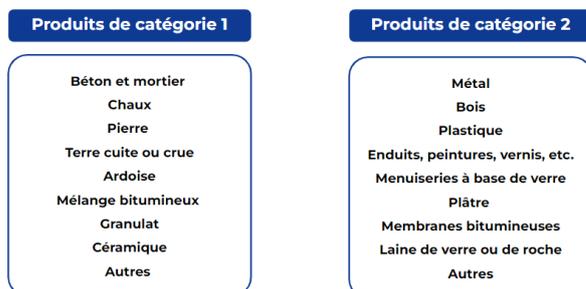
Le candidat à cet appel à projets peut être un maître d'ouvrage (MOA) ou un maître d'œuvre (MOE), un assistant à maîtrise d'ouvrage réemploi (AMOA), un assistant à maîtrise d'œuvre réemploi (AMOE), ou encore une entreprise de travaux, qu'il soit public ou privé et peu importe son statut juridique. Tous les chantiers ou opérations de déconstruction, réhabilitation, rénovation, construction neuve où le candidat a la volonté de réemployer et/ou de s'approvisionner de manière significative en PMCB de catégorie 1 et/ou 2, sont éligibles.

Une vingtaine de chantiers seront soutenus en 2024, pour un montant allant de 5 000 à 50 000 €. La date limite d'envoi des candidatures est fixée au 15 septembre 2024.

Toutes les informations pour candidater sont disponibles en ligne, directement [sur le site Ecominéro](#)

Deux webinaires dédiés se tiendront vendredi 5 juillet de 10h à 11h et jeudi 29 août de 10h à 11h. Pour s'inscrire, merci de suivre ce [lien](#)

*Dans la REP Bâtiment, les produits et matériaux de construction sont différenciés selon deux catégories :



À propos d'Ecominéro :

Ecominéro a été créé, par et pour les fabricants de produits ou matériaux de construction d'origine minérale, dans le but de simplifier la vie des entreprises afin qu'elles remplissent leurs obligations découlant de la mise en place de la REP aux produits et matériaux du secteur du bâtiment. L'éco-organisme permet à tout détenteur de déchets inertes de disposer d'une solution de proximité et de valorisation dans la gestion de ses déchets. Ecominéro est une entreprise à mission dotée d'objectifs sociaux et environnementaux. www.ecominero.fr

Contacts presse :

Adeline Guerlais : adeline.guerlais@ecominero.fr

Esther Lemblé : elemb@lavillagroupe.com

À propos d'Ecomaison :

Ecomaison est l'éco-organisme agréé par l'Etat pour gérer le tri, la collecte, le réemploi et le recyclage des objets et matériaux de la maison : mobilier, literie, textiles de décoration, produits et matériaux de construction du bâtiment, articles de bricolage et de jardin, jouets.

Historiquement créé en 2011 - alors sous le nom d'Eco-mobilier - par 24 distributeurs et fabricants français de mobilier, Ecomaison est désormais composé de 68 actionnaires issus des secteurs de l'ameublement, de la literie, du bâtiment, du bricolage, du jardin et du jouet. A sa création, 55% des meubles étaient enfouis. En 2022, 97% des meubles ont bénéficié d'une solution de réemploi ou de recyclage. Les progrès accomplis font du secteur de l'ameublement une filière efficiente, référente pour la mise en œuvre de nouvelles filières de recyclage.

Ecomaison est l'éco-organisme de la maison : ecomaison.com

Contacts presse :

Agence CIA

Mélissa Bire - 06 50 02 16 38 – mbire@agence-cia.com